

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Lundi 3 mai 2021, à Cernier

Participants 740 bulletins de vote envoyés
 155 bulletins retournés

Dépouillement Mmes Natacha Stauffer (Vice-présidente), Josée Sandoz
 MM. Stéphane Rosselet (Président), Yann Huguelit

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 août 2020
 2. Rapports financiers :
 - 2.1 Comptes 2020
 - 2.2 Vérificateurs de comptes
 - 2.3 Budget 2021
 3. Elections statutaires :
 - 3.1 De deux vérificateurs de comptes
 - 3.2 D'un membre de la CCFA
-

En raison de la pandémie et compte tenu des incertitudes pour la tenue de rassemblements, le comité de la CNAV a décidé de tenir l'assemblée générale ordinaire de la CNAV sous la forme écrite. Cette décision s'appuie sur l'article 6b de l'ordonnance 2 COVID-19. Les membres ont reçu les bulletins de vote par courrier postal du 16 avril 2021.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 août 2020

Le procès-verbal est accepté par 149 oui et 6 abstentions.

2. Rapports financiers

2.1 Comptes 2020

Les membres acceptent les comptes 2020 et en donne décharge au comité par 150 oui et 5 abstentions.

2.2 des vérificateurs de comptes

Le rapport de la fiduciaire Deagostini et le rapport des vérificateurs ont été joints à l'envoi.

MM. Fabrice Pellaton, Claude-Alain Dreyer et Raphaël Oppliger ont vérifié les comptes le 29 mars 2021 et demandent à l'Assemblée de les accepter.

Les membres approuvent les rapports des vérificateurs et de la fiduciaire par 153 oui et 2 abstention.

2.3 Budget 2021

Le budget est accepté à la majorité par 148 oui, 1 non, 6 abstentions.

3. Elections statutaires

3.1 Election de deux vérificateurs de comptes

MM. Olivier Porret et Bastien Oppliger sont élus vérificateurs-suppléants par 152 oui, 1 non et 2 abstentions.

3.2 Election d'un membre de la CCFA

M. Lukas Eschler est élu membre de la CCFA par 147 oui, 8 abstentions.

La secrétaire : Josée Sandoz

